CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E11342** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2026**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/1992
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/07/2004
Capital : 11 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 1992B00081

Siret : **384 494 464 00025**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 64 79440-
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 144670654
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 144670654
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **EURL BATI BOIS NORMANDIE**

RUE JEAN MONNET
ZAC LAZZARO
14460 COLOMBELLES

Téléphone : 02 31 34 02 76 **Fax :**
Portable : 0658381611

Site Internet : http://www.batibois-normandie.com
E-mail : bati-bois@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
GESLIN DAVID GÉRANT / MATHON PIERRE-YVES CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2025
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	24/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des combles perdus	24/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2025 09:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.